L'abbé Gardize

Pouzol au centre d'une affaire nationale

par Alain Mercier¹

A Pouzol², en 1936, c'était un personnage que Benoît Gardize! « Il semblait sorti tout vivant d'un roman de Balzac ou de Zola. Coquet, vert et gaillard malgré ses 54 ans, toujours vêtu avec recherche, l'œil vif, ses cheveux blancs teints du plus beau noir, autoritaire et familier à la fois, il était le vrai maître du pays. Il n'admettait aucune résistance, aucune réserve ». Il ne plaisantait pas avec la morale. On lui aurait donné le bon Dieu sans confession. Il fallait l'entendre tonner contre les vices du siècle. Il faut dire que monsieur Gardize était le curé de Pouzol.

A son arrivée en 1922 il était précédé d'une flatteuse réputation. On le trouve mentionné dans le Courrier du Puy de Dôme du 18 juin 1922 à l'occasion de la traditionnelle fête de Saint-Amable. Aux vêpres de 14 heures, la chorale de la paroisse « dirigée avec tant de dévouement par l'abbé Gardize, interpréta des chants liturgiques d'une façon impeccable ». Le 3 juillet 1922, le même journal relate l'installation solennelle, présidée par monsieur l'archiprêtre de Riom, du nouveau curé de « l'importante et chrétienne paroisse de Pouzol ». Monsieur l'abbé s'adresse à ses ouailles « avec cette chaleur et cette conviction qu'on lui connaît : son ministère sera un ministère de la charité. Le premier contact de monsieur l'abbé Gardize avec ses nouveaux paroissiens a produit la meilleure impression qui fait présager un ministère fécond ».

¹ L'auteur remercie monsieur Jean-François Guervéno pour son aide à la recherche documentaire.

² Commune du Nord du département du Puy-de-Dôme sur la route départementale 16.

³ L'Humanité, 6 et 7 mars 1936.

Le brave homme cachait bien son jeu ; et dure fut la chute, aussi bien pour lui-même que pour les paroissiens, lorsque le journal communiste *l'Humanité* publia à la une, le 6 mars 1936, un article au vitriol intitulé : « *Le professeur de vertu était un satyre* ».



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Monsieur Gardize était au cachot, hors d'état de nuire. Que reprochait-on au « satyre enjuponné » ?

L'instituteur public, monsieur Adevah (père de l'ancien député-maire de Thiers, Maurice Adevah-Poeuf), avait surpris une conversation entre écoliers qui ne laissait aucun doute : monsieur le curé se livrait à des attentats à la pudeur. Alors il fit ce que lui dictait son devoir, et alerta les autorités compétentes. « L'enquête, qui commence à peine, a déjà découvert quinze garçonnets sur qui le satyre a assouvi sa lubricité! Pendant douze ans la plupart des enfants du village ont reçu ces leçons de morale pratique de leur excellent curé... »⁴

Depuis longtemps la presse anticléricale faisait référence aux dérives et à la criminalité sexuelle du clergé, surtout à l'égard des enfants. Mais comme le rapportent *Les Cahiers de l'Histoire*, « un seuil semble franchi dans l'entre-deux-guerres par la précision des accusations. Les articles sont détaillés, appuyés sur la presse locale et mentionnent les lieux (paroisse, école), les agresseurs présumés ainsi que bien souvent les noms des victimes ». Ainsi Simone Tér⁵, la journaliste de l'Humanité, interroge le petit Marc Dognon, pupille de l'Assistance, qui a été confié à madame Chardonnet.

« Il a un charmant visage lisse, il baisse les yeux et ses joues s'empourprent.

- Ça se passait avant les offices, ou après me dit-il; des fois avant, des fois après... Comme j'étais enfant de chœur, il m'emmenait dans la sacristie, il me donnait des bonbons...
 - − Et il y a longtemps que ça dure ?
- Depuis quatre ans, depuis que je suis enfant de chœur. Nous sommes quatre enfants de chœur. Avec moi il y a Joseph Augier, Robert et Lucien Labbe...Eux aussi ils allaient à la sacristie...
- Mais pas tous les jours, intervient madame Chardonnet, ennuyée : chacun avait sa semaine !

⁴ L'Humanité, 6 et 7 mars 1936.

^{5 1897-1967,} agrégée de Lettres, journaliste et romancière.

Je trouvais ça « hontable » dit l'enfant, c'est pour ça que je ne le disais
pas... »

Le petit Pierre Rollin est enfant assisté lui aussi : « Il a une petite frimousse de rat blond criblée de taches de rousseur, il ne comprend rien à ce qui se passe et rit ; il trouve cela très drôle. Et l'abbé Gardize n'a pas reculé devant les yeux innocents de cet enfant de huit ans et demi! »⁶

L'instruction établit, et l'accusé reconnut, que les faits se déroulaient dans la sacristie, dans la rue, dans les champs, presque toujours dans des endroits publics. Et ce durant plus de dix années. Le maire et les voisins de l'abbé affirmèrent ne l'avoir appris que par l'enquête.



L'Humanité inscrit cette affaire dans un cadre politique général et choisit de lui donner un retentissement national. Certes Pouzol n'a rien d'une lugubre banlieue ouvrière à

⁶ L'Humanité, 6 et 7 mars 1936

conquérir. Cependant, pour les besoins de la cause, Simone Téry (thuriféraire de Staline: « Salut, camarade Staline, le meilleur ami des hommes!... Voyez mes amis, ce qu'est le pays du socialisme, du bonheur, le pays de Staline! » in Une Française en Union Soviétique, 1952) dresse un tableau apocalyptique de ce « hameau, vestige anachronique de temps révolu. Le car m'a abandonnée, sous une bruine glacée qui enveloppait de voiles gris le paysage. Pour atteindre Pouzol il m'a fallu marcher encore un kilomètre à travers des champs de lourde terre, bordés de murs de pierres sèches. Des pommiers noirs, des hêtres étêtés se détachaient sur le ciel opaque. Dans les cours des fermes, de grands bœufs pâles enfonçaient jusqu'aux jarrets dans la boue et le fumier. On ne peut rêver plus âpre décor pour cette odieuse histoire ».

Nous sommes en 1936. Le Front populaire est aux portes du pouvoir. Le parti communiste exploite à fond cette malheureuse affaire.

Le parti est l'étendard des vulnérables. La militante souligne le fait que les petites victimes sont le plus souvent des enfants de l'Assistance publique. Mais « là ne se bornaient pas les frasques de l'individu, que le boulanger surprit un jour sur son propre pétrin, en galante compagnie avec l'idiot du village, lequel servait de gindre ⁷ à l'humble commerçant » (Journal l'Œuvre).

Le parti est aussi le soutien des ouvriers. La journaliste rappelle qu'à Paris a été jugé « un ouvrier qui aurait été surpris par un voisin se livrant à des gestes équivoques avec une fillette. L'unique témoin était sujet à caution. L'ouvrier n'en fut pas moins condamné à trois ans de prison. A ce taux, jugez quelle condamnation mérite le sinistre curé de Pouzol! » La justice française serait donc une justice de classe.

Il serait temps de changer de système économique. « Les paysans de cet âpre plateau d'Auvergne sont de rudes travailleurs, ils souffrent durement de la crise. Ils sont stupéfaits d'apprendre le prix qu'on paie à Paris les denrées alimentaires, eux qui vendent les œufs trois francs la douzaine et le beurre six francs le kilo! Pourtant, ils n'en sont pas venus à chercher les causes de la misère dont ils souffrent. Ils la mettent

⁷ Un gindre est un ouvrier boulanger.

⁸ L'Humanité, 6 et 7 mars 1936

bonnement sur le compte de la volonté de Dieu, à laquelle l'abbé Gardize leur enseignait qu'il faut se résigner ».9

Le système politique est gangréné. L'Alerte, organe des Jeunesses communistes du Puy de Dôme, reproche au Courrier du Puy de Dôme de ne pas parler du scandale. « Ah, s'il s'était agi d'un instituteur ou d'un communiste! » Celui-ci répond qu'il attend la décision de justice avant de se prononcer, ne pouvant s'empêcher au passage d'égratigner l'instituteur « dont le rôle dans cette ténébreuse affaire mérite qu'on s'y intéresse ». Or l'auteur de la réponse est membre des Croix de Feu¹⁰, ce dont s'empare l'Humanité: « Les Croix de Feu du Puy de Dôme ont-elles donné des ordres au gouvernement? »

La journaliste communiste interroge le commissaire de police chargé de l'enquête, monsieur Delsahut.

« — Nous avons reçu du ministre de l'Intérieur l'ordre formel de ne communiquer aucun renseignement à la presse...

Qu'est-ce à dire? Alors qu'il laisse s'étaler les pires mensonges et se développer l'offensive fasciste contre les chômeurs et contre les municipalités ouvrières, le ministre de l'Intérieur aurait-il la prétention d'étouffer un scandale de cette importance? S'il s'agissait non pas d'un curé, mais d'un salopard en casquette,, la Renommée n'aurait pas assez de trompettes pour dénoncer le crime! »¹¹

Le curé a souillé les corps, il a aussi souillé les âmes.

« Après tout, il ne leur a pas fait beaucoup de mal, à ces enfants... », dit madame Chardonnet.

Voilà donc à quoi a abouti l'enseignement moral de l'abbé Gardize! S'il est possible d'entendre une telle parole dans la bouche d'une femme à cheveux blancs, la corruption a gagné les grandes personnes! C'est que les gens n'ont plus aucune 9 L'Humanité, 6 et 7 mars 1936

¹⁰ Les Croix de Feu reprenaient les thèmes de la droite conservatrice ; et exaltaient les valeurs militaires telles que l'ordre ou la solidarité, tout en s'inscrivant dans la légalité républicaine et en refusant toute violence. (*Encyclopédie Larousse*)

¹¹ L'Humanité, 6 et 7 mars 1936.

notion du bien et du mal, c'est qu'en douze ans le sadique curé a réussi à pourrir tout un canton! J'ai voulu déjeuner à l'auberge devant l'église. L'hôtelière, les yeux durs, la voix sifflante, a refusé avec arrogance de me servir. Voilà encore une femme qui préfère le curé à la vertu... »¹²

La journaliste s'impose un exercice d'équilibrisme. D'un côté il faut critiquer l'Église hypocrite et réactionnaire, de l'autre il ne faut pas choquer les croyants. Dès 1919 le parti communiste russe insistait sur un athéisme militant qui ne heurte pas inutilement la sensibilité des croyants. En 1931, le Komintern¹³ considère les « grossièretés envers les curés » comme des méthodes erronées d'agitation. Le député communiste Georges Cogniot¹⁴ propose la stratégie de « la main tendue », et encourage les femmes communistes à se rapprocher de leurs « sœurs croyantes ». Il faut être anticléricaliste sans être antireligieux.

« Pourtant, si invraisemblable que cela puisse sembler, il y a encore des gens à Pouzol pour prendre la défense de l'abbé Gardize! A les entendre, on croirait que la religion et le curé de Pouzol ne font qu'un et qu'il faut, pour ne pas déplaire à Dieu, épouser la cause d'un satyre, d'un pédéraste, d'un corrupteur d'enfants!

Pour nous, nous nous garderons bien d'adopter l'attitude, si compromettante pour l'église, de ces croyants naïfs et maladroits. Non, tout de même, quoi que puissent dire les dévotes de Pouzol, nous ne croyons pas que l'Eglise soit l'école de la pédérastie et tous les curés des satyres... »¹⁵

Soutenu par une partie de la population, monsieur Gardize aurait pu se tirer d'affaire s'il n'avait eu la malchance (après celle d'officier dans le département de Pierre Laval, comme le fait remarquer fielleusement *l'Humanité*) de croiser l'itinéraire de Philibert Besson (1898-1941). Toute la France avait entendu parler de cet énergumène. Le chansonnier Georgius le mentionne dans sa célèbre chanson « Au lycée Papillon » :

¹² L'Humanité, 6 et 7 mars 1936.

¹³ Le Komintern était chargé de coordonner l'action des partis communistes à travers le monde.

^{14 1901-1978,} philosophe et écrivain, très hautes fonctions au PCF notamment concernant l'enseignement.

¹⁵ L'Humanité, 6 et 7 mars 1936

C'est en Normandie que coul'la Moselle

Capital'Béziers et chef-lieu Toulon

On y fait l'caviar et la mortadelle

Et c'est là qu'mourut Philibert Besson.

Déchu de son mandat de député de la Haute-Loire par un vote du Parlement (par 338 voix contre 28), suspendu par le préfet de son poste de maire de Vorey-sur-Arzon, interné en hôpital psychiatrique, objet de dix-sept actions en justice, il passe aux assises du Puy de Dôme le 24 avril 1937, cinq jours après Gardize. « *Philibert Besson fait passer le curé de Pouzol aux assises* » titre *le Canard clermontois*. L'ex-député, qui n'a violé que des lois, refuse d'être plus maltraité que le satyre. Ses protestations mettent les magistrats dans l'obligation de traduire l'abbé devant les tribunaux populaires.

Besson est acquitté. Gardize écope de cinq ans de prison, et chacun des pupilles obtient 2000 francs de dommages-intérêts. (Les parents des autres n'ont rien réclamé, peut-être le regrettent-ils).

Le journal catholique La Croix d'Auvergne prend acte du verdict et réagit avec dignité. « Les évangélistes n'hésitent pas à dire que parmi les douze apôtres il y eut un Judas... Un abcès a été percé, une laideur a disparu. L'Église en a ressenti un déchirement profond, certes ; mais sa marche en avant, assurée par la promesse divine, ne peut en être interrompue. Même honteuse, la chute de l'un des ouvriers choisis pour y travailler ne met pas en péril l'œuvre immortelle. »

Nul ne sait ce qu'il est advenu de l'abbé Gardize. En 1937, L'Humanité avait d'autres chats à fouetter.

Quel fut l'impact de cette affaire sur la vie du village ? Il y eut les soutiens et les détracteurs de l'abbé, mais il semble que la plupart des gens adoptèrent un profil bas. L'instituteur public Adevah, dans deux lettres écrites en 1936 à son successeur Louis Mercier¹⁶ dans lesquelles il lui donnait des conseils pédagogiques, se contentait de mentionner « *l'affaire par trop célèbre* ».

8

¹⁶ Père de l'auteur de l'article.

La maladroite description à charge de Pouzol et de ses « bouseux » avait suscité un réflexe de défense solidaire chez les habitants ; les articles de *l'Humanité* avaient été perçus comme des manques de respect de la part d'une Parisienne incapable de faire la différence entre un hameau et un village.

A l'issue du procès Le Canard clermontois concluait : « A Pouzol on ne sait rien, on ne voit rien. Et la discrétion est la règle. »

Aujourd'hui il ne reste rien de cette affaire et peut-être est-ce mieux ainsi...